**U**nion d n**U**nion des **S**yndicats de **P**harmaciens d’**O**fficine.

 43, rue de Provence – 75009 Paris – Tél. : 01.46.47.20.80 – Fax : 01.71.18.34.10

 Email : uspo@uspo.fr - Web : www.uspo.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Paris, le 22 octobre 2013*

**ARTICLE 40 DU PLFSS 2014 :**

**LES PHARMACIENS NE PEUVENT PAS SUPPORTER SEULS**

**LES BAISSES DE PRIX DES GÉNÉRIQUES**

Alors que les députés commencent aujourd’hui l’examen du PLFSS pour 2014, l’USPO déplore que l’article 40 relatif aux remises sur les génériques n’ait pas été amendé par la Commission des affaires sociales de l’Assemblée nationale.

Au prétexte de la transparence, l’article 40 va, sans aucune révision du plafond des remises et donc sans concurrence entre laboratoires, faire supporter les baisses de prix des génériques uniquement au réseau officinal. La contribution aux économies ne sera donc pas partagée équitablement entre laboratoires et pharmacies.

Cet article risque de mettre en péril l’ensemble des contrats de coopération qui représentent en moyenne le maintien d’un emploi par officine. Ce sont plus de 20 000 emplois qui seront supprimés si nous ne sommes pas entendus.

L’opération « Voici les clés Madame la Ministre »  rencontre un énorme succès auprès des pharmaciens et interpelle beaucoup d’élus qui craignent la disparition de leur pharmacie dans les villages et les quartiers sensibles.

Cette opération contribue, enfin, à la prise de conscience de la fragilité du tissu officinal. Nous demandons une prise en compte d’urgence de cette situation au moment du débat parlementaire.

Le PLFSS prévoit également la mise en œuvre d’une expérimentation de dispensation à l’unité pour les antibiotiques. L’USPO renouvelle son opposition à ce projet élaboré sans concertation préalable et conteste l’efficacité de cette mesure. Aucun financement n’est prévu alors que certains envisagent déjà sa généralisation.

Gilles Bonnefond

Président